

AVENANT N°1
AU MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
« LA NATURE EN VILLE – RENATURATION – VÉGÉTALISATION – MODES DOUX »

Marché n°2023-0003
Notifié le 13 juillet 2023

ENTRE :

La Commune de VALDAHON

1 rue de l'Hôtel de Ville
25800 VALDAHON,

Représentée par Madame le Maire, dûment habilitée par délibération du Conseil municipal du 14 avril 2026,

Ci-après désignée « le maître d'ouvrage »,
D'une part,

ET :

La société BEJ SAS

11, rue Charles Goguel
25200 MONTBELIARD,

Représentée par Monsieur Baptiste VAUTHERIN, Directeur Général,

Ci-après désignée « le titulaire »,
D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant prend en compte l'évolution des besoins de la commune dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre relatif au programme « La nature en ville – Renaturation – végétalisation – modes doux ».

Il a pour objet de :

- supprimer l'exécution de la tranche ferme « Végétalisation – renaturation » ;
- affermir la tranche optionnelle TO005 « Quartier Santé » ;
- modifier le contenu et la rémunération de cette tranche afin d'intégrer des études préliminaires complémentaires comprenant l'élaboration de plusieurs scénarios d'aménagement.

ARTICLE 2 – SUPPRESSION DE L'EXÉCUTION DE LA TRANCHE FERME

La tranche ferme du marché intitulée « Végétalisation – renaturation », d'un montant de 8 400 € HT, soit 10 080 € TTC, est supprimée.

Cette évolution résulte d'une redéfinition des priorités opérationnelles de la commune conduisant à concentrer les études sur les secteurs aujourd'hui identifiés comme prioritaires.

Aucune prestation n'ayant été engagée au titre de cette tranche, aucune rémunération ne sera due au titulaire à ce titre.

ARTICLE 3 – AFFERMISSEMENT ET MODIFICATION DE LA TRANCHE OPTIONNELLE TO005 « QUARTIER SANTÉ »

Conformément aux stipulations du marché initial, la tranche optionnelle TO005 « Quartier Santé » est affermie à compter de la notification du présent avenant.

Cette tranche porte sur les études de maîtrise d'œuvre relatives au réaménagement et à la sécurisation des espaces publics du secteur Quartier Santé à Valdahon.

Afin de permettre l'étude de plusieurs scénarios d'aménagement demandés par la commune, la mission « Études préliminaires (EP) » est renforcée.

Le montant total de maîtrise d'œuvre de la tranche TO005 évolue ainsi :

	Montant HT
Montant initial de la tranche TO005	16 500 €
Augmentation liée aux études complémentaires	+ 3 395 €
Nouveau montant de la tranche TO005	19 895 €

Soit un montant TTC de 23 874 €.

Les délais et conditions d'exécution prévus au marché initial demeurent inchangés.

ARTICLE 4 – INCIDENCE FINANCIÈRE

Le présent avenant n'a pas pour effet de bouleverser l'économie générale du marché.

ARTICLE 5 – AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les autres clauses et conditions du marché initial demeurent inchangées et continuent de produire leurs effets.

Fait à VALDAHON, le

En deux exemplaires originaux.

Pour la Commune de VALDAHON
Le Maire
Signature

Pour la société BEJ SAS
Le représentant du titulaire
Signature